

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 décembre 2019

Présents : Jean Pierre BISSAY, Gérard DUTEL, Louis Denis, Ghislaine DUPUY, Noël COMBE, Catherine DEVARENNE, Joseph FRÉNÉAT, Nicole DUTHEL, Nicolas REY, Christophe VILLEMEN

Absente excusée : Agnès ROCHE

Travaux Bar auberge : **Monsieur** le Maire informe le conseil qu'il a demandé à la DDPP quelles étaient les normes à respecter pour une cuisine de restaurant, il en ressort que l'on doit veiller à la qualité des joints. Décision est prise de carreler les murs et de mettre aux normes l'électricité (plafonniers et prises étanches). Le devis de carrelage le moins disant s'élève à 5 459.04€ TTC pour 63 m² et celui de l'électricité est en attente. Les travaux devraient se faire la dernière semaine de février et 1^{ère} de mars. La région nous a accordé une subvention de 30 000 euros pour l'aménagement de la salle de restaurant qui a eu un coût de 136 000 euros H.T.

Travaux d'assainissement de l'Auvergnat : les travaux sont pratiquement terminés, l'entreprise a commencé à goudronner. Réunion de réception de chantier le 10 janvier dans la matinée.

Voierie

- ✓ **Élagage** : terminé et effectué par l'entreprise Balmont.
- ✓ **Budget 2020** : les demandes de subvention doivent être sollicitées avant le 31/12/2019, pas de gros travaux en vue, il faut prévoir l'entretien des fossés. **Attention** le département ne subventionne que les travaux sur les chemins communaux, les chemins ruraux ne sont pas subventionnés.

Les bâtiments communaux :

- ✓ **Maison Vial** : Le SIEL va faire une étude sur les aménagements possibles dans ces locaux, les honoraires s'élèvent à 1280 € pour 4 journées de travail.
- ✓ **Guirlande de Noël** : les anciennes guirlandes bleues ne fonctionnent plus, le fournisseur nous en prête pour cette fin d'année, le temps de la réparation
- ✓ **Budget 2020** : prévoir un suivi de la toiture du bâtiment situé dans la zone artisanale.

Retraite et remplacement de Christine LAFFAY : Christine a reçu le mercredi 27 novembre l'accord pour un départ à la retraite au 1^{er} décembre 2019. Décision est prise de signer un contrat du 5 décembre au 10 juillet 2020 à Marylin Brunel pour le remplacement de Madame LAFFAY Christine.

Fin du contrat d'Hélène LECARPENTIER il a pris fin le 29 novembre.

Fleurissement : Après 5 années de 1^{er} prix du concours de fleurissement du Département un dossier de demande de « 1^{ère} fleur » a été déposé. Le jury a rendu un avis négatif pour diverses raisons.

Vœux de la Municipalité : la date est arrêtée au dimanche 12 janvier 2020 à 11 heures à la salle des fêtes où toute la population est invitée.

Groupement achat électricité SIEL : le conseil délibère pour ratifier la nouvelle convention d'achat d'électricité groupé.

Location logement de "fonction" : Le conseil décide de relouer ce logement du 1^{er} janvier au 30 juin 2020 à Monsieur Santos et à Madame DI FEDE.

Bulletin Municipal : il est en cours de rédaction

Questions diverses :

- ✓ Courrier de la CCFE annonçant l'acquisition de 2 radars pédagogique, il est possible d'en faire la réservation auprès de leurs services pour la somme de 100€ le radar.
- ✓ Le Maire fait part d'une invitation dans le cadre de la projection du film des 48h de la création
- ✓ L'accès à la place de l'église sera condamné le lundi 9 décembre pour la journée en raison de travaux de création d'un déversoir d'orages.
- ✓ Un devis pour un raccordement électrique aérien en limite de propriété a été établi par le SIEL pour un terrain situé au Moulin. Devis accepté.
- ✓ Le conseil accepte de financer le déficit de la soirée du 14 juillet 2019 organisée par le Comité des Fêtes, pour un montant de 466 euros.

La séance est levée à 22 heures 25.

Prochaine réunion le 17 ou 24 janvier 2020 à 20 heures.